

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mercredi 24 septembre 2015

Membres du Conseil Municipal présents : Valérie GUYON, Pascal CHEVAILLIER, Olivier BROCAT, Gérard MOREL, Alexandre ANDRE, Patrick ARBAN, Anne BASSET, Olivier MALIN, Sébastien LABRY, Bernard MALIN, Virginie GAGNEUX, Sylvie LONG.

Excusés : Michel PIRAT, François BLANC (pouvoir à Valérie GUYON)

Réuni, sous la présidence de Madame Valérie GUYON, Maire de Saint-Nizier-le-Bouchoux, le Conseil Municipal a **délibéré sur les questions suivantes et a** :

- fixé le loyer mensuel du local commercial Epicerie à 140.00 € H.T. soit 168.00 € T.T.C. au 1^{er} octobre 2015.
- décidé d'établir, à partir du 1^{er} novembre 2015, un contrat à temps non complet (17h30mn) pour une durée de 3 ans, à Monsieur Stéphane ECOCHARD, adjoint technique.
- approuvé l'Agenda d'accessibilité programmée et autorisé Mme le Maire à le transmettre à la DDT (Direction Départementale des Territoires) pour validation.
- accepté l'offre de la société ARCHIBULLE, pour la mission d'accompagnement concernant l'aménagement et la mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP), qui s'élève à 10% du montant des travaux.
- décidé de soutenir l'action de l'Association des Maires de France, pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

L'ordre du jour étant épuisé et les élus n'ayant plus de questions,

Madame le Maire lève la séance.

Le Maire,



Valérie GUYON